

Dans la Grande-Bretagne, la législature s'est sérieusement occupée de la réglementation, de la protection et de l'extension de la même industrie depuis l'année 1240, et l'établissement des Bureaux des Pêcheries, Anglais et Écossais, a été de la plus grande utilité pour cette industrie. On se plaint, cependant, du manque de havres locaux sur les côtes du nord et du nord-est de l'Écosse, et l'honoraire à payer pour la marque du hareng est regardé par beaucoup de gens comme un fardeau. Lorsque des sommes considérables sont dépensées pour des havres du sud ou pour des fins publiques et générales dans d'autres directions, l'impression populaire est que l'industrie de la pêche en Écosse, constituant un item très important du commerce national, n'a pas reçu de la part de la législature le degré de considération, d'aide et d'encouragement auquel elle a droit.

Il existe entre tous ces gouvernements une vive rivalité pour les marchés de l'intérieur de l'Europe, celui de l'Allemagne surtout, où la consommation du hareng est très considérable; on devrait donc naturellement supposer que la connaissance de ce fait, qui doit être parfaitement répandue parmi les pêcheurs et les marchands de poisson de l'Écosse, aurait dû les mettre sur leur garde et empêcher l'exportation de hareng d'une qualité inférieure à Stettin, par aucun d'entre eux, au risque de perdre un commerce important, et de donner à d'autres nations sur ce marché, un pied qu'elles n'auraient jamais pu obtenir sans cela, c'est cependant ce qui a été fait; l'exportation à Stettin, il y a quelques années, de hareng non marqué et de hareng portant la marque officielle, mais qui avait été préparé au grand air et laissé exposé à tous les éléments pendant des semaines après avoir été inspecté et marqué, a eu pour effet de nuire sérieusement au commerce du hareng et d'affaiblir, temporairement du moins, la confiance implicite qu'on avait eu jusque-là dans la marque de la Couronne.

En 1888, le Bureau des Pêcheries de l'Écosse, par l'entremise du gouvernement anglais, envoya des circulaires à tous les consuls anglais de l'Europe et de certaines parties du nord de l'Afrique, sollicitant des informations touchant la demande actuelle ou la demande probable pour le hareng préparé en Écosse, dans leurs consulats respectifs. Dans sa réponse, le consul intérimaire de Stettin donna les chiffres suivants qui indiquent l'importation en cette ville du hareng de toute provenance dans l'année 1887 :

	Barils.
Hareng écossais.....	310,191
“ norvégien.....	186,652
“ hollandais.....	5,876
“ suédois.....	1,295
“ de Bornholm, de Poméranie.....	598
En tout.....	<u>504,612</u>

Comme nous l'avons dit ailleurs, les ventes de hareng de préparation écossaise à Stettin, en 1885, s'élevaient à 402,982 barils, et celles de 1886 à 371,954 barils; ces chiffres montrent une diminution très considérable. Au sujet de cette diminution si sérieuse, nous ne pouvons mieux faire que de citer l'article éditorial suivant du *Glasgow Herald* du 1er octobre 1889, le journal le plus important de cette ville :—

“ LE COMMERCE DU HARENG ÉCOSSAIS AVEC STETTIN.

“ Nous sommes peiné de voir, par le rapport d'un de nos consuls, que la demande pour le hareng écossais, qui forme un item important de notre commerce en ce poisson, continue à diminuer à Stettin. D'après les tableaux publiés, le nombre de barils de hareng exporté des ports de l'Écosse en 1888 était de 292,105, contre 310,191 en 1887 et 371,954 en 1886; en 1885, ce chiffre était encore plus élevé, 402,932 barils ayant été expédiés à Stettin. Il paraît que le hareng suédois commence à être préféré, sur certains marchés, au hareng écossais qui a décidément perdu quelque chose de la faveur dont il jouissait il y a quelques années. On s'y plaint que la